

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Saint GREGOIRE I

Je crois aux Conciles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1962, tome 60, p. 226-228

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



Photo L. von Matt

Edit. NZN, Zurich

Sous la coupole qui surmonte le tombeau de saint Pierre, le Concile se rassemble.

Je crois aux Conciles

Au moment où, répondant à l'appel de S. S. Jean XXIII, les évêques catholiques du monde entier se réunissent à Rome pour le 2^e Concile du Vatican, nous livrons à la réflexion de nos lecteurs ce passage du Pape saint Grégoire (590-604), où le grand Docteur affirme sa foi et sa dévotion envers les Conciles œcuméniques des premiers âges. Que ces paroles enflammées renforcent notre fidélité envers l'Eglise et nous invitent à la prière.

Parce que la foi du cœur obtient la justice et la confession des lèvres le salut, je déclare que je reçois et vénère les quatre Conciles comme les quatre Livres du saint Evangile.

Le Concile de Nicée¹, où la doctrine corrompue d'Arius fut détruite ;

celui de Constantinople², où l'erreur d'Eunome et de Macédonius fut vaincue ;

le premier d'Ephèse³, où l'impiété de Nestorius fut jugée;

celui de Chalcédoine⁴, où la déviation d'Eutychès et de Dioscore fut condamnée :

je les entoure de ma totale dévotion et je les protège sous mon entière approbation.

¹ En 325. Arius faisait du Verbe la première des créatures.

² En 381. Eunome et Macédonius niaient la divinité de l'Esprit-Saint.

³ En 431. On dit que ce Concile est premier pour le distinguer de la réunion de 449 dite « Brigandage d'Ephèse ». Nestorius reconnaissait deux personnes dans le Christ.

⁴ En 451. Eutychès et Dioscore n'admettaient qu'une seule nature en Jésus, la nature divine.

C'est en eux, en effet, que se dresse, comme sur une pierre quadrangulaire, l'édifice de la sainte foi.

Quiconque ne tient pas leur solidité, quelle que soit sa vie et quelles que soient ses œuvres, même s'il est regardé comme un roc, gît en dehors de la construction.

J'entoure aussi d'une égale vénération le cinquième Concile⁵, où la lettre dite d'Ibas, toute pleine d'erreurs, fut rejetée, où Théodore qui séparait en deux substances la personne du Médiateur entre Dieu et les hommes, fut convaincu d'être tombé dans une impiété éloignée de la foi, et où furent réfutés les écrits de Théodoret, qui, produits avec une audacieuse extravagance, blâmaient la foi du bienheureux Cyrille⁶.

Tous ceux que les vénérables Conciles précités rejettent, je les rejette ; mais ceux qu'ils reçoivent avec vénération, je les accueille avec joie. En effet, puisque ces Conciles ont été établis avec le consentement universel, il ne les détruit pas, mais il se détruit lui-même, celui qui a l'audace de délier ce qu'ils ont lié et de lier ce qu'ils ont délié.

Par conséquent, quiconque pense autrement, qu'il soit anathème !

Mais au contraire, quiconque possède la foi de ces Conciles, que la paix soit avec lui de la part de Dieu le Père par Jésus-Christ son Fils, qui, étant Dieu et consubstantiel au Père, vit et règne avec lui, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Amen.

SAINT GREGOIRE LE GRAND

Lettre XXV

à Jean, patriarche de Constantinople,
à Euloge, patriarche d'Alexandrie,
à Grégoire, patriarche d'Antioche,
à Jean, patriarche de Jérusalem,
et à Anastase, ancien patriarche d'Antioche.

⁵ Le 2^e de Constantinople en 553. Les « Trois-Chapitres » tirés des œuvres d'Ibas d'Edesse, de Théodore de Mopsueste et de Théodoret de Cyr furent condamnés comme entachés de Nestorianisme.

⁶ Saint Cyrille d'Alexandrie, principal défenseur de la Foi au Concile d'Éphèse.